

PROSPECTIVE DE L'OFFRE ALIMENTAIRE

INTRODUCTION

Jean-Louis Rastoin¹

Cette séance s'inscrit dans la continuité des réflexions engagées par plusieurs sections de l'Académie d'agriculture sur l'avenir du système alimentaire mondial² et vient ainsi confirmer l'importance du sujet, mais aussi les nombreuses incertitudes qui pèsent, dans la communauté scientifique, le monde professionnel et la société civile sur cette question.

En l'état actuel de la technologie, les aliments destinés à l'homme proviennent tous de la terre ou de l'eau, douce ou salée, c'est-à-dire, de manière plus précise de la biosphère³. En conséquence, pour réaliser une prospective de l'offre alimentaire à l'échéance d'une ou deux générations, il est indispensable de s'intéresser dans un premier temps aux capacités productives primaires de la planète. Ainsi, tous les modèles construits par les économistes - et ils ont été relativement nombreux ces dernières années -, s'attachent-ils à identifier et à analyser le potentiel en ressources naturelles, puis à réaliser des projections régionales et mondiales à long terme pour les confronter aux besoins des populations. **Michel Griffon**, membre de l'académie d'agriculture et chercheur au Cirad, dans la première conférence de cette séance, fera le point sur cette question essentielle et nous proposera sa vision personnelle à travers le concept de « révolution doublement verte » auquel il vient de consacrer un ouvrage.

Toutefois, au cours du temps, l'aliment s'est de plus en plus éloigné de sa base agricole. Notre confrère Louis Malassis l'a montré en distinguant dans l'histoire de l'alimentation 3 âges. Le premier, l'âge pré-agricole correspond à la très longue étape de l'homme charognard puis chasseur et cueilleur. Le second, l'âge agricole, est né en Mésopotamie et probablement en Chine et en Amérique centrale, il y a environ 10 000 ans, avec la domestication d'espèces animales et végétales et enfin l'âge agro-industriel est apparu il y a seulement ½ siècle. Cet âge se caractérise par l'industrialisation de l'ensemble du système alimentaire, y compris la consommation, avec la distribution en libre-service et la restauration rapide. Nous y avons ajouté un quatrième âge, dans lequel nous entrons avec ce 3^{ème} millénaire, celui de l'agro-tertiaire. Cet âge est marqué par la prépondérance des services à la fois dans la valeur économique finale de l'aliment, mais aussi dans la fabrication et dans la consommation des

¹ Correspondant national de l'Académie d'Agriculture de France (section 10), professeur à Montpellier SupAgro et directeur de l'UMR Moisa. Courriel : rastoin@supagro.inra.fr

² Voir notamment le compte-rendu de la séance du 22 novembre 2006.

³ On trouvera sur le site Internet de l'Académie d'agriculture de France (www.academie-agriculture.fr) le texte « Quel système alimentaire à l'horizon 2050 ? » ayant servi de base à cette introduction.

aliments. La tertiarisation de l'offre agricole et alimentaire fera l'objet de la deuxième conférence par **Jacques Nefussi**, professeur à Agro ParisTech.

On a assisté, depuis l'émergence de l'âge agro-industriel, à un phénomène spatial très important appelé *globalization* par les anglo-américains et mondialisation par les francophones, pour signifier l'augmentation rapide des échanges internationaux de toutes natures : biens et services, capitaux, hommes et informations. Ce phénomène n'a pas épargné le système alimentaire. L'aliment a toujours été une denrée stratégique et a fait l'objet d'une attention vigilante dès que les premières formes d'Etats sont apparues. En effet, la stabilité politique se fonde sur la capacité des dirigeants à assurer l'alimentation de leurs peuples. L'alimentation peut aussi être une arme. Ce sujet constitue aujourd'hui un point central dans les discussions internationales. On est ainsi passé d'une gouvernance nationale à une gouvernance supra-nationale du système alimentaire. **Gérard Viatte**, membre étranger de l'Académie d'agriculture et conseiller auprès de la FAO, analysera les débats en cours et les évolutions potentielles des instances de régulation du système alimentaire.

Enfin, le président de notre Compagnie, **Jacques Risse** tirera les conclusions de nos propos.

Je vais à présent faire part de quelques réflexions qui montrent que la question abordée dans cette séance est à la fois très complexe et très controversée.

Complexe, en premier lieu par la nature du produit considéré. L'aliment n'est pas un, mais multiple, animal, végétal, hybride. C'est ensuite un bien singulier qui combine des attributs biologiques, psychologiques et sociaux et qui s'ingère. Enfin, son élaboration va exiger une chaîne composée de très nombreux acteurs dont la coordination est délicate. Ainsi en France, le système alimentaire est constitué de plus d'un million d'entreprises employant 4 millions d'actifs dans des secteurs variés. Aux Etats-Unis, le système alimentaire compte 16 millions d'emplois. Dans la plupart des pays du monde, y compris dans les plus avancés technologiquement, le système alimentaire demeure la première activité en termes d'emploi et de chiffre d'affaires. L'agriculture ne représente que l'un des maillons – tendant à devenir minoritaire – des filières alimentaires. La prospective de l'offre doit nécessairement considérer la totalité de ces filières, dans leurs dimensions verticales (amont-aval) et horizontales (spatiales). C'est loin d'être le cas dans les modèles aujourd'hui disponibles. Il est donc indispensable que la recherche élargisse son champ d'investigation, sur la base d'une approche systémique.

La controverse porte sur les trajectoires possibles et souhaitables du système alimentaire, c'est-à-dire sur les scénarios prospectifs. La première étape de l'analyse prospective consiste à établir un bilan – partagé par la communauté scientifique – de l'état présent du système en examinant les variables structurelles et fonctionnelles.

A propos des variables structurelles, on peut avancer qu'il y a accord sur :

- 1) une convergence mondiale vers un modèle agroindustriel, avec des rythmes différents selon les pays ;
- 2) la forte spécialisation de ce modèle (fondé sur un petit nombre de matières premières) ;
- 3) son degré de concentration (diminution continue du nombre d'entreprises) ;

- 4) son caractère intensif (en intrants et capital, d'où des rendements élevés des facteurs de production) ;
- 5) sa financiarisation (via son actionnariat) ;
- 6) sa globalisation.

Le bilan fonctionnel est mitigé sur les différentes variables. Concernant la satisfaction de la demande, le modèle agroindustriel a permis d'éliminer, en dehors des situations de conflits armés, le spectre de la famine, d'améliorer considérablement l'innocuité alimentaire, de diminuer très fortement le prix des aliments grâce aux gains de productivité, de provoquer des effets d'entraînement dans l'ensemble de l'économie et de contribuer ainsi à la croissance économique. Cependant, le modèle agroindustriel n'est pas parvenu à résoudre le problème de la malnutrition : la planète compte aujourd'hui 2 milliards d'individus en déficit alimentaire (calorique, protéique et/ou en micronutriments) et probablement 1,5 milliard de personnes atteintes de pathologies liées à une suralimentation, soit, au total, plus de la moitié de la population mondiale. Ceci confère au système alimentaire mondial un objectif sécuritaire bien plus exigeant que la réduction – indispensable - du nombre de sous-alimentés (850 millions de personnes en 2004), préconisée par le sommet mondial de la FAO en 1995. Enfin, on peut s'interroger sur les impacts sociaux et psychologiques de l'individualisation poussée de l'acte de consommation alimentaire et de la déstructuration des repas, caractéristiques de l'âge agrotertiaire.

Le modèle agro-industriel est économiquement très performant. Il génère cependant des externalités négatives, c'est-à-dire des nuisances ou des dysfonctionnements dont il n'assume pas actuellement les coûts et qui donc pèsent encore peu dans les décisions stratégiques des acteurs dominants. On peut mentionner sous cette rubrique les pollutions chimiques, l'épuisement des ressources naturelles, la dégradation des paysages et probablement la dilution du lien social par la marchandisation généralisée. Par ailleurs, la libéralisation commerciale internationale et le faible prix des transports de marchandises induisent un allongement extrême des filières (*food miles*), des délocalisations d'activités vers des sites avantagés par les coûts comparatifs, à partir desquels les produits sont exportés dans le monde entier. Par exemple, le poulet congelé standard produit aux États-Unis ou au Brésil à moins d'un dollar vient concurrencer la volaille indigène au Maroc ou en Afrique au sud du Sahara, détruisant des petits producteurs locaux qui vont grossir les bataillons de sans-emploi des mégapoles, mais aussi altérant la typicité des préparations traditionnelles et, à terme, faisant disparaître le patrimoine culinaire régional.

En résumé, le modèle agroindustriel/agrotertiaire ne répond actuellement pas à 2 des 3 critères du développement durable (environnement et équité) qui devraient s'imposer progressivement aux acteurs économiques. À partir de là, deux scénarios contrastés sont envisageables en prospective :

- une adaptation du modèle dominant aux contraintes sociétales, dans le cadre d'un scénario au fil de l'eau ;
- l'émergence et la consolidation d'un scénario alternatif.

Le scénario de l'adaptation dans la continuité est déjà à l'œuvre. En effet, il est façonné par les très grandes firmes de l'agrofourmiture, de l'industrie et de la distribution alimentaires qui disposent des capacités en intelligence stratégique et des capitaux nécessaires pour agir. Ces firmes ont fait le choix 1) de la médicalisation des aliments, 2) de l'hypersegmentation symbolique des produits, 3) de la croissance des actifs matériels (notamment dans le domaine

de la logistique pour compenser la hausse du prix de l'énergie), 4) de la localisation de leurs activités en fonction de critères purement financiers. Ce scénario suppose un cadre institutionnel multilatéral très libéral, une faible pression réglementaire sur la mise en marché des produits et la publicité. Il est conforme au modèle de la société de consommation et de communication de masse. Il assure une alimentation théoriquement sûre à bas prix. Il provoque une forte contraction de l'emploi et des délocalisations d'activités.

Face à ce modèle, que l'on pourrait qualifier de « modèle d'envergure », le scénario alternatif ou de rupture est un « modèle de proximité ». Ce modèle se fonde également sur un objectif d'amélioration de la santé par l'alimentation. Toutefois, il adopte une stratégie non pas d'artificialisation des produits, mais de « naturalité », en suivant la prescription basique des nutritionnistes : manger varié, équilibré et sain. Il est basé sur des filières « territorialisées », c'est-à-dire courtes du point de vue de la production (matières premières, services et autres intrants, énergie), dans un objectif d'amélioration de la qualité organoleptique et du bilan écologique ; et du point de vue de la consommation (reconquête du marché régional, accès aux touristes et aux expatriés). Du point de vue des acteurs, il se fonde sur des structures de taille réduite (TPE/PME), ayant adopté les normes de la sécurité alimentaire et modernisé leur management, tout en fonctionnant en réseau du type SLP ou *cluster*. Les filières courtes comportent une forte composante sociale et culturelle qui confère aux produits une identité génératrice de différenciation sur le marché. Ce scénario alternatif suppose un accord international sur les indications géographiques (IG), une gouvernance mondiale régionalisée et une réglementation plus stricte sur les attributs symboliques des produits et la publicité. Au plan économique et fiscal, il appelle des incitations spécifiques pour les producteurs et les circuits de restauration et de distribution. Enfin, il suppose une réorientation partielle de la recherche publique et des dispositifs de formation vers les TPE/PME. Ce modèle entraîne une hausse des prix alimentaires (récupérable dans l'hypothèse d'une baisse des dépenses de santé) et du budget-temps consacré par les ménages à la préparation et à la prise des repas (ce qui constitue une possibilité dans le contexte de la baisse tendancielle de la durée hebdomadaire du travail), et donc des changements dans le comportement des consommateurs. Il nécessite la mise en œuvre d'une éducation au patrimoine culinaire régional dès l'école maternelle. Ce modèle est créateur d'emplois et d'activités en zones rurales et urbaines.

La controverse va donc porter sur 3 points : – 1) la faisabilité du modèle alternatif, – 2) l'intérêt de lui consacrer des fonds publics, – 3) la nécessité de renforcer en l'infléchissant un dispositif réglementaire déjà important. Bien entendu, le futur proche verra la co-habitation des deux modèles qui sont d'ores et déjà présents dans la plupart des pays. En raison des forces en présence, l'incertitude concerne le déploiement du modèle alternatif, qui, dans sa forme primitive, ne correspond pas aux critères indiqués.

Pour terminer, je voudrais signaler une dimension plus globale à prendre en compte dans le cadre des politiques publiques pour l'orientation du système alimentaire, celle du « portefeuille d'activités » potentiel pour un pays dans une prospective à 25 ans.

Si l'on raisonne sur une géopolitique du monde à l'horizon d'une génération (2030), un scénario probable comprend 3 pôles, dont l'un est établi (États-Unis), le second émergent (la Chine), le troisième incertain (L'Union européenne). En simplifiant, on peut avancer que les États-Unis pourront appuyer leur puissance économique sur les hautes technologies et les services, la Chine sur l'industrie des biens de grande consommation durables. Pour l'Europe,

des incertitudes pèsent sur les avantages comparatifs et les compétences distinctives sectorielles. On peut suggérer que le système alimentaire, avec sa grande diversité, son haut niveau de différenciation à la fois qualitative et symbolique, la profondeur de ses racines historiques et la spécificité de son cadre institutionnel d'ancrage territorial, constitue l'une des bases du modèle de développement européen dès lors que le monde s'uniformise.

Le système alimentaire pourrait ainsi constituer le domaine à privilégier pour amorcer les indispensables mutations dont dépend la qualité de notre avenir, comme le suggère le projet très actuel du philosophe Ernst Bloch (1885-1977) « *...faire du sol et de l'attachement à la terre des éléments contemporains, des fondements de la liberté et du besoin d'appartenance en même temps que des vecteurs de sensibilité et d'une conscience universaliste* » (Alphandéry *et al.*, 1992). La terre pourrait ainsi constituer l'un des fondements essentiels du développement durable.